



Mairie de Boubiers

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame LEVESQUE, maire

Présents : MS et MMES les conseillers municipaux : Sophie LEVESQUE, Maire, Jean-Christophe DESCHAMPS, Cyrille ROUSSEAU, Elisabeth GUÉRIN, Hélène SCHMIDT Aurélie COLLAINTIER, Dominique MARIE, Sébastien ALLE, Céline BERTHO, Ivan KOZA, Stéphane TIERCE.

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Elisabeth GUÉRIN

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la séance du 15 avril 2021. Aucune remarque n'est formulée sur ce compte rendu qui est adopté à l'unanimité.

1. VOTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS 2021

Le Conseil Municipal procède au vote d'une subvention à une association :

- SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE 50 €

2. POINTS TRAVAUX

Madame le Maire confirme que les travaux de voirie dans la rue des Jardins ont commencé. Cependant les intempéries de ces derniers jours ont perturbé la réalisation de ces travaux et l'entreprise doit finaliser le chantier au cours de la dernière semaine de mai. Monsieur TIERCE précise qu'un travail supplémentaire doit être fait par notre employé communal pour retirer une partie des gravillons, puis tasser le sol afin qu'ils ne retombent plus sur la chaussée.

La seconde tranche de travaux pour l'église a commencé en mai avec la pose de l'échafaudage sur la façade sud du transept et de la nef. Les travaux de maçonnerie et de couverture / charpente vont démarrer début juin et se dérouleront jusqu'à l'automne. La pose d'un nouveau système d'éclairage à l'intérieur de l'église doit être finalisée au cours de la première quinzaine de juin. Par ailleurs, l'entreprise LELU, pour la couverture / charpente, doit nous faire parvenir le 11 juin au plus tard un devis pour le beffroi de la cloche, celui nécessitant une restauration avant toute éventuelle remise en fonctionnement de la cloche.

Les travaux pour la construction de deux maisons au 25 rue du Chêne vont débuter dans les prochains jours. Concernant l'aménagement de voirie pour accéder aux terrains nouvellement construits, Madame le Maire rappelle que ces travaux sont à la charge des propriétaires. Après discussion entre les membres du Conseil, pourrait être envisagé, pour les budgets futurs, une enveloppe financière dédiée aux travaux de voirie qui pourraient intégrer tout ou partie de ces aménagements.

La subvention demandée pour deux radars pédagogiques devrait être accordée prochainement et le Conseil Municipal devra valider les lieux d'installation. Ces appareils pourront être déplacés en fonction des besoins à chaque entrée de notre village.

3. ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DU 20 ET 27 JUIN 2021.

Monsieur DESCHAMPS rappelle les contraintes supplémentaires liées à ce double scrutin et au contexte sanitaire actuel.

Les principales conséquences sont :

- le changement de lieu de bureau de vote afin de permettre la tenue de deux bureaux de vote sur un même lieu et une même journée. La salle des mariages étant trop petite pour respecter ces contraintes, une demande a été déposée en préfecture pour déplacer le lieu du bureau de vote à la salle des fêtes du village. Cette demande a été acceptée.
- la difficulté à trouver des assesseurs car ce double scrutin augmente le nombre d'assesseurs nécessaires à la tenue des deux bureaux de vote simultanément, même si certaines fonctions peuvent être mutualisées lorsque les scrutins sont organisés dans un même lieu.
- le respect des conditions sanitaires et des gestes barrières pendant le scrutin.

Une communication aux habitants sera envoyée au cours de la semaine du 7 juin pour les informer des principaux changements.

4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Madame GUERIN informe le Conseil Municipal de différentes activités prévues sur les prochains mois, bien entendu ces événements seront soumis aux conditions sanitaires applicables au moment de leur réalisation :

- Ciné Rural 60 : deux dates, pour tout public, sont planifiées le 8 octobre et le 19 novembre (à 20h00) et une date, pour le jeune public, est prévue le 28 décembre (à 18h00). Le choix de la programmation ne sera disponible qu'un mois avant la date de diffusion ; une information aux habitants sera transmise lorsque le choix des films sera connu.
- Atelier de Proximité : six à huit jeunes, âgés de de 11 à 17 ans, pourront participer à ce stage programmé du 19 au 23 juillet. L'objectif de cet atelier portera sur un début de restauration du lavoir du village avec une prise de connaissance de la flore et de la faune locales. Dès que la convention avec le Centre Social Rural du Vexin-Thelle sera signée, un affichage sera effectué et les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie aux heures de permanence.
- Tennis Tour du Vexin-Thelle : comme les années précédentes, une initiation aura lieu le 26 août de 14h00 à 16h30 sur le terrain de sport du village. Les encadrants seront des enseignants diplômés et des bénévoles du club. Un goûter pour tous les participants, offert par la mairie, clôturera cet après-midi.

Le maire, après avoir demandé aux conseillers s'ils n'avaient plus d'observations ou de suggestions, déclare la séance levée à 22h45.